

Enfants,
rires et larmes

Handicap et école maternelle : à chaque difficulté, sa solution

Martin, Laura, Simon et Alexia ont deux points communs : ils sont porteurs d'un handicap et ont bientôt 3 ans, l'âge d'entrer à l'école maternelle. Mais la ressemblance s'arrête là. Car les difficultés rencontrées par ces enfants sont différentes, comme le sont les décisions que leurs parents devront prendre concernant leur scolarité.

INTÉGRATION Une première remarque s'impose lorsque l'on traite de ce sujet : l'école n'est obligatoire qu'à partir de 6 ans en Belgique et certains parents font d'ailleurs le choix de garder leur enfant à la maison. Et même si les bienfaits de la socialisation dès le plus jeune âge ont largement été démontrés, certains parents doivent malheureusement en faire le deuil. En effet, tous les enfants ne sont pas en mesure de fréquenter une école. Certains handicaps mettent les petits dans un tel état de dépendance que leur scolarisation est difficilement envisageable.

Heureusement, ces cas sont rares et la Belgique offre plusieurs possibilités aux enfants porteurs d'une déficience.

Le choix des parents sera, tout naturellement, orienté par le type de difficulté rencontrée. La solution ne sera pas la même face à la surdité, à la déficience visuelle ou au handicap moteur. Une autre distinction peut aussi s'opérer au niveau de la connaissance que l'on a du handicap de l'enfant. En effet, lorsque le handicap est clairement identifié et nommé, les parents trouveront plus facilement des structures de soutien pour les aider à faire les meilleurs choix. Il existe, par exemple, des associations de parents d'enfants porteurs de trisomie 21 qui peuvent servir de relais et de guide sur le chemin de la scolarisation. Lorsque les causes des difficultés de l'enfant n'ont pas pu être définies clairement, le choix d'une école est parfois plus difficile. Face à l'inconnu et à l'ab-

sence de diagnostic, les parents risquent de devoir tâtonner plus longtemps avant de trouver le bon interlocuteur.

S'intégrer dans l'ordinaire

L'une des deux solutions qui s'offrent aux parents est d'intégrer leur enfant dans une école maternelle ordinaire. La faisabilité de cette option est, naturellement, déterminée par plusieurs facteurs. Il faut, tout d'abord, que l'infrastructure de l'école soit adaptée à l'enfant, en cas de handicap physique, par exemple. Ensuite, il faut que le projet de l'établissement soit tourné vers l'accueil d'enfants porteurs de déficience et que le personnel enseignant soit sensible à cette problématique et prêt à se lancer dans cette aventure. En réalité, un projet d'intégration scolaire en école maternelle peut être vu comme un partenariat entre l'enfant, les parents, la direction de l'école et les instituteurs. Autour de ce noyau de base, peuvent se greffer divers intervenants : le centre PMS de l'école, le personnel thérapeutique qui suit l'enfant, un Service d'Aide Précoce et même les grands-parents, par exemple, s'ils participent de près à l'éducation de l'enfant. Cette intégration présente de nombreux avantages comme la proximité du domicile, la socialisation avec les enfants du quartier, la mixité sociale... Cependant, ce système demande à chacun de faire des concessions. Ainsi, l'intégration d'un enfant sourd, par exemple, demandera à l'enseignant l'apprentissage de la langue des signes. Notez que l'intégration scolaire des enfants porteurs de déficience est désormais favorisée par un décret (voir plus loin dans cet article) qui en régleme et en simplifie la pratique.

S'y retrouver dans le spécialisé

L'autre choix s'offrant aux parents est celui de l'enseignement spécialisé. En Belgique, il est divisé en huit types différents, selon la nature du handicap : 1 - arriération mentale légère ; 2 - arriération mentale modérée ou sévère ; 3 - troubles caractériels

et/ou de personnalité ; 4 - déficience physique ; 5 - enfants malades/type organisé en milieu hospitalier ; 6 - déficience visuelle ; 7 - déficience auditive ; 8 - dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, dysphasie. Cependant, les types 1 et 8 ne sont pas proposés au niveau maternel, ce qui complique la tâche des parents d'enfants présentant des difficultés telles que la dysphasie ou la dyspraxie sans autres troubles associés. Le choix de l'enseignement spécialisé présente certains avantages comme la prise en charge individualisée ou encore l'amélioration de l'image de soi de l'enfant qui peut relever des défis à sa portée. Cependant, cet enseignement porte avec lui son lot d'inconvénients dont la distance parfois importante entre le domicile et l'école ou le risque de stigmatisation ou de 'ghettoisation'. Ici aussi, il est impossible de tirer des conclusions générales tant les déficiences sont diverses et les solutions variées.

NOUVEAUTÉ Au mois de janvier 2009, un projet de décret visant à améliorer l'intégration en école ordinaire des enfants en difficulté a été adopté à l'unanimité en Commission du parlement de la Communauté française. Ce nouveau décret reprend plusieurs points dont un rapprochement des structures de l'ordinaire et du spécialisé qui permettra à un enfant ayant des besoins spécifiques de bénéficier d'un partenariat entre deux écoles maternelles. Concrètement, l'intégration pourra être totale sans que l'enfant ait fréquenté l'enseignement spécialisé pendant trois mois, comme c'était le cas auparavant. En outre, l'accompagnement sera réalisé par les centres PMS des deux structures et les procédures administratives seront simplifiées. Un pas de plus vers une 'école inclusive' que nous avons évoquée dans un Ligeur précédent (**le Ligeur** n°5 du 4 février 2009).

■ Stéphanie Koplwicz

La maternelle... à bras-le-corps !

Véritable premier pas dans l'école, la maternelle accueille des enfants de 2 ans et demi à 5 ans, avant le début de la scolarité obligatoire. Quel est le but de cet accueil ? Faut-il y voir une volonté d'anticiper l'apprentissage scolaire ? Quelle différence avec la crèche ? Plongeons à petits pas dans une classe en région bruxelloise, sous les regards croisés des parents et de la spécialiste Diane Drory.

REPORTAGE

En sortant du réfectoire, les petits enfants de Sophie se tiennent par la main pour traverser la grande cours de l'école. Après leur repas, le groupe et l'institutrice se dirigent vers le local de la sieste, le regard attiré par la foule d'enfants qui les entoure. Le match de foot est interrompu pour laisser passer le cortège. Le regard attendri, une institutrice primaire s'exclame : *"Mais qu'ils sont mignons !"* L'émerveillement face à des petits bouts témoigne de toute l'affection et du statut un peu privilégié que porte une école pour cette frange des nouveaux écoliers.

La vingtaine de petits bouts arrive chaque matin, mêlée aux autres enfants, cartable sur le dos. Dans le couloir principal, les petites vestes qui pendent au portemanteau ne sont qu'un leurre. Le pré-gardiennat n'est pas une classe comme les autres. La porte est franchie avec papa ou maman. Très attentive à l'accueil, l'institutrice salue chaque enfant. Des jeux sont présentés sur les tables, les livres à hauteur d'enfant. Un petit air de crèche plane sur les lieux. De longs moments d'au revoir sont parfois nécessaires avant de démarrer la journée.

Papa, maman, prenons notre temps

Les parents sont nombreux à la porte de la classe de 1^{er} accueil, venus déposer leur enfant dans la tranche horaire qui leur est réservée, entre 8h30 et 9h : un temps pour dire au revoir. *"La charge émotive est importante à cet âge"*, confie l'institutrice. Des nouveaux sont arrivés après les vacances de Pâques et ont besoin de plus d'attention. *"Pour Simon, c'est difficile ce matin"*, confie une maman à son arrivée. *"Papa doit partir travailler, maintenant"*, dit rapidement le papa de Zoé pour clôturer le petit rituel. Une maman entre. *"Dis bonjour à Sophie"*, insiste-t-elle face au silence de son fils. L'institutrice sourit, compréhensive. *"Il ne doit pas répondre. C'est intimidant d'arriver en classe. Ça viendra"*. Vladimir s'élançait vers Mathis. *"Ces deux-là s'entendent à merveille"*. Les parents s'en vont un à un, la journée peut commencer.

PÉDAGOGIE

Le schéma corporel constitue un des apprentissages essentiels de la tranche d'âge de 2 ans et demi à 5 ans. Durant ces années, l'enfant acquiert un ensemble de notions de base liées à son propre corps, à ses besoins, à sa mécanique et à sa dynamique, dans l'espace et dans le temps, qui vont servir à la suite de son développement.

La matière ? Le corps !

Comment apprendre à écrire si on ne sait pas manier un crayon avec précision ? Comment être autonome dans un groupe, si on n'a pas appris à mettre sa veste, à aller seul à la toilette ? Comment, enfin, apprendre à compter si on n'a jamais manipulé les formes, les masses et participé au rangement ? Cette transition est assurée par la classe d'accueil,

le terrain des apprentissages du corps, sa connaissance et sa maîtrise.

■ Martin Ophoven

Les comptines d'enfants s'accompagnent de danses. De l'éternel "tête-épaule-et-genoux-pieds" aux variantes "J'ai un doigt", l'enfant apprend les parties de son corps par le mouvement, la danse et l'expression orale.

Les sens sont sollicités pour éveiller la conscience de soi et des autres. Par une visite à l'extérieur ou lors d'une petite préparation culinaire, l'enfant apprend à identifier les odeurs, les sensations au toucher, les bruits nouveaux...

Pour favoriser les apprentissages liés au corps, la classe fait l'objet d'un aménagement adapté. Le local est divisé en plusieurs zones que l'enfant va assimiler pour se

préparer et acquérir son indépendance. Un petit univers pour se bouger, ranger et se déplacer. Les bancs de classe sont remplacés par une habile disposition d'un coin-lecture individuel, de tables pour le jeu et le travail créatif, de bancs en carré pour l'apprentissage assis et même une mini-cuisine, espace réservé aux enfants. L'objectif est de créer une zone de confort et de repères spatiaux, pour permettre à l'enfant de maîtriser son environnement, afin d'aller progressivement vers de nouveaux apprentissages.

L'arrivée en classe d'accueil correspond à d'autres moments forts dans la vie d'un enfant. Apprentissage de la parole, socialisation, acquisition de la propreté. L'éveil de la conscience du corps favorise toutes ces étapes.

PSY

Psychologue et psychanalyste bien connue de ces pages, Diane Drory se fait l'écho d'un constat général chez les psychologues. *"Jamais les enfants n'ont été autant malmenés"*. Elle s'explique. Les enfants de cet âge ont besoin de liberté et de temps pour la découverte, pour l'expérimentation essentielle du monde. Toucher une matière, découvrir un parfum, écouter et produire les sons... L'enfant doit découvrir ses sens pour s'y aventurer petit à petit. Porter un colis, ouvrir une porte, descendre une marche, palper la nourriture. *"Ces apprentissages sont essentiels"*.

L'urgence de revenir au corps

Paradoxalement, si les parents adhèrent à ces principes, la réalité du quotidien est tout autre.

Les parents sont pressés. Sous prétexte d'aider, de vouloir gagner du temps ou d'éviter un accident, les parents délaissent ces apprentissages de base. Accroché dans sa poussette, servi à table, habillé matin et soir, l'enfant est passif et subit son entourage. Les parents pensent être efficaces, mais sous-estiment la capacité d'autonomie dès 2 ans.

Diane Drory souligne l'importance de l'action motrice du corps dans le développement psychique de l'enfant. Une forêt dessinée dans un livre ou sur un écran n'aura jamais la même force mentale que si vous avez passé une heure à vous y promener. Ce principe, conclut-elle, est trop peu présent dans les apprentissages.